

# DUERP – Document Unique d’Évaluation des Risques Professionnels

(Modèle simplifié)

Ce modèle DUERP est à adapter selon votre activité, vos postes de travail et votre environnement.

## Évaluation des risques – Présentation

L'évaluation des risques professionnels consiste à :

- Identifier les **dangers présents** dans votre activité (chutes, coupures, postures, outils, produits...)
- Déterminer leur **niveau** :  
F = Faible      M = Moyen      E = Élevé      TE = Très Élevé
- Mettre en place des **actions** pour réduire ou éliminer ces risques.

## Méthodes d'évaluation du risque

1. Identifier **l'unité de travail**.
2. Identifier **les dangers et les situations dangereuses** liées à l'unité de travail.
3. Estimer **la gravité** de chaque situation dangereuse.

Niveau de gravité	Définition	Exemple
Faible	- Incident sans arrêt de travail - Situation de travail occasionnant un inconfort	Fatigue visuelle, égratignure...
Moyen	Accident ou atteinte à la santé avec arrêt de travail mais sans séquelles	Hématome, coupure légère...
Élevé	Accident ou atteinte à la santé avec arrêt de travail et possibilité de séquelles	Coupure, fracture, lombalgie...
Très élevé	- Accident ou atteinte à la santé pouvant entraîner un décès - Accident ou atteinte à la santé pouvant entraîner une invalidité permanente ou irréversible	Electrocution, amputation, surdité...

## Tableau d'évaluation des risques

Activité/Poste	Risques identifiés	Niveau (F/M/E/ TE)	Actions/Préventions	Date de mise à jour

(\*Ajoutez autant de lignes que nécessaire.)

## Rappel important

Le DUERP doit être mis à jour :

- Au minimum **1 fois par an**,
- **A chaque changement important** (nouveau matériel, nouvelle organisation...),
- **A l'arrivée d'un salarié, apprenti, intérimaire ou stagiaire**.